

## PUBLICATION DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 16 février 2018

Nombres de Membres

En exercice : 27

Votants : 25 (puis 27) dont 7 pouvoirs

Publiée le : 20 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 16 février 2018 à 20h00, le Conseil Municipal de SAFFRE, régulièrement convoqué le 8 février 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme la Maire.

Etaient présents :

POULIN Jocelyne	BOULAY Isabelle	LEFEUVRE Marie-Alexy
FONTAINE Rémy	LE MALE Christiane	GUERIN Alexandre
BOCQUEL Pascal	GERLING Alain	MAISONNEUVE Martine
GUERLAIS Charlotte	GREGOIRE Jean-Luc	THOMAS Christophe
LORRAIN Philippe	DURAND Colette	LOISON Thierry
LEBRETON LORENT Martine	CARCOUET Christophe	BOUVET Céline

**Absents excusés :** Mme TRIPON JALABER Armelle ayant donné pouvoir à Mme Poulin, BRIAND Jacqueline ayant donné pouvoir à Mme Durand, ROUAUD Claudine ayant donné pouvoir à M. Fontaine, Mme LEDAUPHIN Marie-Pascale ayant donné pouvoir à Mme Lorent Lebreton, DUVAL Luc ayant donné pouvoir à M. Lorrain, Mme OUARY Michelle ayant donné pouvoir à M. Loison, M.GENET Dominique ayant donné pouvoir à M. Thomas ;

M. RAUX Jean-claude et M. GAUDIN Philippe sont arrivés à partir du point traitant du programme de voirie.

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Alexy LEFEUVRE

### Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 janvier 2018.

Mme Pauline CROS, en service civique depuis octobre 2017, présente le déroulement du projet de transition alimentaire et environnementale à travers les diverses actions menées et celles à engager.

La charte de la collectivité pour acter l'engagement de la commune et promouvoir les actions de développement durable permettra de prolonger ce projet. Une réunion publique est prévue le 22 mars à 20h00, salle Saint Pierre

(document de présentation joint au compte-rendu).

### EMPLOI TEMPORAIRE D'UN AGENT POUR LE SUIVI DU PROJET DE TRANSITION ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

Le Conseil Municipal décide de recruter Mme CROS pour « besoins occasionnels » sur la base de 4h par semaine sur le grade de rédacteur afin qu'elle puisse finaliser autant que possible l'évaluation des actions et rédiger les bilans qui seront à transmettre aux partenaires financiers.

## PROGRAMME DES TRAVAUX DE VOIRIE POUR 2018

Le Conseil Municipal valide le programme de travaux de voirie pour 2018.  
Ce programme comprend les voies suivantes:

### REFECTION DE CHAUSSEE PAVC En centre-bourg

N°VC ou CR	Désignation
RD39	Aménagement entrée site du château
RD33	Aménagement entrée de bourg Avenue du Mont Noël
RD33	Réfection des enrobés bourg tranche 1 :enrobé place Saint-Pierre + reprise ralentisseur et zone 30km/h
	Divers travaux d'enrobé dans le bourg: PAV des Perrière, aménagement goutte d'eau cimetière, travaux complémentaire citystade, reprise enrobés sur caniveau dans le bourg (CC1)...

Pour les divers travaux de voirie du centre-bourg dont la réalisation est prévue en deux tranches, le Conseil Départemental a accordé une subvention de 35 000€.

### PAVC en zone rurale

Tranche ferme	Tranche optionnelle
Rue du château	RD33 – RD1
Route de la Step	
la Gravelle/ la Landelle	
Le Chêne	
les Salles - Grand Lande	
Route de Landéole	
la Moulin Roty	

### ENTRETIEN DE CHAUSSEE

N°VC ou CR	Tranche ferme		Tranche optionnelle
VC3	Route de la STEP	VC4	RD33 – RD1
VC11	La Gravelle - la Landelle	VC42	Route des Grasses Noës
VC9	Route du Chêne	VC42	Route du Coguet
VC55	Route de la ZA de Beaujour	VC18	La Maillière
VC43	Route de la Grossaie		
VC6	Route du bas de l'Esturmel		
VC108	Impasse de l'Esturmel bas		

VC41	La Gréhendais		
VC4	Landéole - les Carrés		
VC56	Route du Chêne Gérard		
VC56	Route de la Fresnelle		
VC71	Route du haut Caharel		
VC59	Houssais – Moulin Roty		
	<b>18 tonnes de Point à temps</b>		

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA REPARTITION DES AMENDES DE POLICE  
AMENAGEMENT DE SECURITE EN ENTREE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déposer un dossier de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2017 pour la réalisation des aménagements de sécurité pour deux carrefours sur voies départementales.

**1° Projet d'aménagement de l'entrée du site du château sur la RD39**

Le projet consiste en la création d'un « événement routier »

- Elargissement de la voie à 5.20m avec pose de bordure T2
- Réfection d'accotement et création de trottoir en stabilisé
- Mise en place d'une résine colorée sur la chaussée
- Pose d'une signalisation de police de limitation de vitesse à 70km/h

**2. Projet d'aménagement sur la RD n° 33 - carrefour rue de la Faux/chemin de l'Épinaie**

Le projet consiste en la création d'un carrefour plateau sur la route départementale n°33 et les voies communales « rue de la faux » et « Chemin de l'Épinaie ».

- Création d'un plateau ralentisseur en enrobé noir avec pose de bordures T2, pente max de 7%.
- Réfection des accotements et création de trottoirs en enrobé.
- Traitement des eaux pluviales.
- Réalisation d'un marquage au sol, passage piétons, bandes stop, dents de requins.
- Pose d'une signalisation de police et déplacement du panneau d'entrée d'agglomération.

**APPROBATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du débat qui s'est instauré sur le R.O.B. et valide les orientations budgétaires qu'il contient pour le budget général, le budget assainissement collectif et le budget de la 3<sup>ème</sup> tranche du lotissement du Bois de la Bottine.

**Etat des frais de fonctionnement de l'école J. Prévert en 2017**

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'état des frais de fonctionnement de l'école publique pour l'exercice 2017. Le montant de référence pour 2017 est de 565.92 € par élève.

**Participations et subventions à caractère scolaire pour 2018**

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la proposition de la commission des affaires scolaires concernant les subventions et participations à caractère scolaire à verser en 2018 :

<b>ECOLE JACQUES PREVERT</b> pour les sorties scolaire, le projet école, le renouvellement de la bibliothèque, les fournitures scolaires	25 220 €
<b>ECOLE SAINT JOSEPH SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION</b> pour les sorties scolaire, la participation forfaitaire de la commune	119 791.36 €
<b>SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES</b>	
VILLE de NANTES 1 élève en continuité scolaire 2016-2017	424,00 €
Commune de Nozay - RASED 1€ / élève	320,00 €
<b>SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX E.P.C.I. CCRB transports scolaires</b>	600,00 €

Attribution des subventions de fonctionnement aux associations pour 2018

Le Conseil Municipal, sur propositions des commissions « vie associative » et « finances » décide l'attribution pour 2018 des subventions de fonctionnement aux associations locales suivantes :

ASSOCIATION	Montants		
Basket	2 500,00 €	Pays'ans C	400,00 €
Football	3 200,00 €	L'art du patch	200,00 €
Maniwa	1 200,00 €	Circuit course	600,00 €
Chiquito Del Sol	1 000,00 €	L'atelier de poche	500,00 €
Sté de chasse St Hubert	300,00 €	Mathy's un rayon de soleil	300,00 €
Amicale SP	800,00 €	Bulle de zinc	1 500 €
AFN	300,00 €	La Croix Rouge	600,00 €
Comité de Jumelage	800,00 €	Bretagne vivante	200,00€
Pouevr'et seu	200,00 €		

Soit un total de 14 600 €

**DECISIONS PRISES PAR MME LA MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE COMMANDE	OBJET	FOURNISSEUR	Montant H.T.	Montant T.T.C.
12/01/2018	Inspection TV réseau	SARP VEOLIA	3 211,25	3 853,50
25/01/2018	matériaux de charpente tour carrée du château	Sarl Leray, Saffré	1 747,00	2 096,40
31/01/2018	Travaux complémentaire pour le city stade	Charier TP	965,00	1158,00

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE COUVERTURE POUR LA RÉFÉCTION DE LA FACADE DE L'AUDITOIRE**

Le Conseil Municipal attribue le marché de couverture (feuilles de plomb sur pierre de taille) de l'opération de réhabilitation du grand portail de l'auditoire de justice à l'entreprise SM La Toiture pour un montant de 14 035.38 € H.T.

**DESIGNATION DE DELEGUES A LA COMMISSION DE TRAVAIL « DEVELOPPEMENT DURABLE » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Pascal BOCQUEL, Philippe GAUDIN et Thierry LOISON sont élus membre de la commission de travail intercommunale chargée des questions de développement durable.

Mme Jocelyne Poulin et M. Alain Gerling se déclarent prêts à suppléer toute absence.

**EMPLOI TEMPORAIRE POUR LE SERVICE ESPACES PUBLICS URBAINS**

Le contrat d'avenir du service « espaces publics urbains » occupé par Sullivan CAMUS arrive à son terme le 31 mai 2017. Mme la Maire propose de conclure avec lui un contrat pour besoins occasionnels de 3 mois pour la période de juin à septembre 2018 afin d'assurer les travaux d'entretien d'espaces verts, période pendant laquelle sera publié un avis d'appel à candidatures pour un emploi d'adjoint technique à temps complet ouvert en septembre 2018.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité cette proposition.

Fait à Saffré, le 20 février 2018,

Mme le Maire,

Jocelyne POULIN